

Je suis un révolutionnaire !

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

Combien d'enfants se rendent, le matin, en classe, sans avoir pu se mettre une croûte de pain sous la dent, et sont obligés d'écouter la leçon du maître durant plusieurs heures !

Comme le cerveau doit être bien disposé à incorporer la science quand les entrailles crient famine !

Que d'enfants dont les parents constituent l'armée de réserve du travail, qui ne mangent pas à leur faim.

Les conditions économiques se modifient constamment et les travailleurs de la classe ouvrière par le chômage, les accidents et la maladie.

Quand l'ouvrier chôme, ou tombe victime de la maladie ou d'un accident, c'est la famille tout entière qui se trouve atteinte, c'est l'enfant qui souffre.

Au manque de nutrition viennent s'ajouter pour des milliers de pauvres petites créatures, les influences délétères causées par l'absorption de l'air vicié, le défaut de lumière et l'insuffisance de chaleur ! Et ce n'est pas tout ; aux résultats déprimants de la misère s'ajoutent les conséquences de ces lois implacables de l'hérédité, et les suites d'une mauvaise éducation.

Combien d'enfants qui ne peuvent fréquenter aucune école, sont livrés à un travail prématuré, parce que leurs parents, trop pauvres, lâchent de trouver un supplément à leurs ressources ! C'est le cas de ces pauvres, pas plus hauts que ça, qui circulent dans nos rues, jusque très tard dans la nuit, vendant des journaux, des fleurs, des allumettes, des marchandises de pacotille, distribuant des circulaires et des prospectus !

Les pauvres petits !

La situation de l'enfance n'avoue n'est-elle pas suffisamment connue ?

On le croirait à voir l'impéritie des pouvoirs publics.

Il n'en est cependant rien.

Une enquête faite en 1882, dans le quartier des Minimes, à Bruxelles, soulevait au coin de la misère enfantine. On ne saurait remettre trop souvent cette enquête sous les yeux, car elle montre irrémédiablement, par les faits, la vie des petits livrés aux aléas de la lutte pour la pâture quotidienne. On avait posé la question suivante aux enfants :

1. Qu'avez-vous mangé ce midi en rentrant de l'école ?

2. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

3. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

4. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

5. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

6. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

7. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

8. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

9. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

10. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

11. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

12. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

13. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

14. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

15. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

16. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

17. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

18. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

19. Quel est le dessert de la soupe et une tartine ?

L'AFFAIRE LEBAUDY

Paris, 10 janvier.

C'est à la suite de la découverte faite dans les papiers de MM. de Cesti et Ciry que Rosenthal a été arrêté. Il avait publié sur Lebaudy, des articles caractérisant bien les tentatives de chantage, on croit cependant, qu'il n'a jamais touché aucune somme.

Le juge Meyer a interrogé de Cesti sur les menées de Rosenthal et de Ciry. Il est bruit au palais que des nouvelles arrestations auraient lieu demain.

LES CENT QUATRE

Paris, 10 janvier.

Le juge Espinasse, chargé de l'instruction de la liste des 104, instruit actuellement, sur la commission rogatoire, les plaintes déposées aux parquets de province. Il s'est rendu aujourd'hui au ministère de l'Agriculture où il a recueilli la déposition de M. Liger dont le nom figurait sur la liste de La France.

POUR MADAGASCAR

Toulon, 10 janvier.

Un détachement de douaniers de l'brigade de Toulon est parti aujourd'hui pour faire partie du corps de douane à Madagascar. Des ovations lui ont été faites à la gare.

MEURTRE D'UN HUISSIER

Milan, 10 janvier.

L'huissier du receveur communal de Santo-Angelo s'était rendu hier dans la ferme de M. Girolamo Camerino, pour y saisir des denrées, celui-ci n'ayant pas payé ses contributions. M. Camerino pria l'huissier de s'en aller à la maison, lui promettant de payer dans la quinzaine et lui prouvant qu'il succombait sous le poids des impôts.

L'huissier, n'étant pas autorisé à le faire, ne put accéder à la demande du malheureux, lequel, perdant la tête, s'empara d'un fusil et fit feu sur l'officier ministériel qui tomba mort. Le meurtrier s'est enfui.

OBSEQUES DE P. VERLAINE

Paris, 10 janvier.

Tout ce que Paris compte de poètes assistait aux obsèques de Paul Verlaine, qui ont eu lieu ce matin.

L'inhumation a eu lieu aux Batignolles. Des discours ont été prononcés par MM. François Coppée, Edmond Lepelletier, Stéphane Mallarmé, Jean Moréas, Gustave Kahn, etc.

LE CHOLÉRA

St-Petersbourg, 10 janvier.

Les bulletins médicaux constatent pour la province de Kiev du 31 au 9 décembre 12 cas de choléra et 6 décès, et pour la ville de St-Petersbourg, du 10 au 12 décembre, 16 cas et 7 décès.

L'INSURRECTION CUBAINE

Paris, 10 janvier.

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel est prohibé jusqu'à nouvel ordre, la sortie de France, d'Algérie, des colonies françaises et pays de protectorat de toutes les armes de guerre, pièces d'armes de guerre finies et munitions de guerre à destination de Cuba.

LA CHASSE AUX SOCIALISTES

Berlin, 10 janvier.

Le tribunal correctionnel de Hanovre a condamné à trois mois de prison M. Ranch redacteur du journal socialiste qui paraît dans cette ville. Pour le fait d'avoir accusé le parquet de Berlin d'avoir favorisé la fuite du baron de Hammerstein.

UNE GRÈVE AU VATICAN

Rome, 10 janvier.

Les porteurs de la *sedes gestatoria* du pape se sont mis en grève parce qu'on leur avait supprimé la gratification annuelle de 500 lire.

Le pape fit appeler le chef des porteurs ; celui-ci se prosterna à ses pieds, lui demandant pardon au nom des porteurs qui s'étaient égarés, dit-il, afin d'appeler l'attention du pape sur la suppression de la gratification qu'on leur octroyait à Noël.

Léon XIII finit par dire au cardinal : Il dit d'ailleurs porteurs qu'il leur faut donner la moitié de la gratification.

Ceux-ci alors accoururent, se jetèrent aux pieds du pape, puis le transportèrent dans ses appartements.

Le gouvernement a demandé une avance

L'AFFAIRE LEBAUDY

(D'un correspondant)

Paris, 10 janvier.

L'affaire Lebaudy continue à être féconde en surprises. L'arrestation de M. Rosenthal, collaborateur du Figaro, opérée ce matin, a produit une émotion considérable.

On sait que M. Meyer, juge d'instruction avait confié à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, la mission de rechercher une correspondance des plus intéressantes, parait-il, échangée entre M. Rosenthal et M. Max Lebaudy.

M. Clément s'est acquitté de sa tâche et il a rapporté à onze heures à M. Meyer les lettres demandées.

M. Armand Rosenthal a été convoqué cet après-midi chez le juge. On pourra savoir alors les causes exactes de la perquisition opérée chez lui ce matin. Elle n'a jusqu'à présent d'autre intérêt que celui même qui s'attache à M. Armand Rosenthal, bien connu du monde parisien, correspondant d'un grand journal étranger.

M. Rosenthal doit surtout sa notoriété au Figaro ou, sous le pseudonyme de Jacques Saint-Cère, il publie des articles quotidiens sur la politique étrangère, il a été souvent à ce sujet vivement attaqué. M. Rosenthal collaborait encore sous les pseudonymes de *Max* et de *Stoch* à la rédaction de divers journaux illustrés, les plus appréciés du public mondain.

M. Ulric de Ciry est toujours au Dépôt. Son assurance semble avoir beaucoup fléchi, et il a fait demander ce matin au restaurant voisin, d'où il fait venir ses repas, un vrai déjeuner de Spartiate (!) : un plat de viande, un plat de légumes, une bouteille d'eau de Vichy et un café.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

UN TERRIBLE ABOARDAGE

Dunkerque, 10 janvier.

Un terrible abordage s'est produit à l'entrée du chenal de Dunkerque, par suite du manque de vue, entre deux steamers anglais, le *Manar* et le *Mogul*.

Le *Manar*, commandé par le capitaine Forrest, était arrivé à Dunkerque le 31 décembre dernier de Sébastopol, quand la collision a été produite, l'effectif sa sortie pour se rendre à Cardiff.

Le *Mogul*, commandé par le capitaine Wright, arrivait de Sydney (Australie) avec un plein chargement de peaux de laines, minerais et marchandises diverses ; il était assisté des remorqueurs *Furet* et *Progrès*, et le *Manar* par le *Dunkerquois*.

La collision a eu lieu à 6 h. 40.

Le choc fut terrible. Les deux steamers entraient, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Le *Manar* a sa partie avant couverte de puis la ligne jusqu'à la quille.

La brèche est si grande qu'un cheval attelé à une voiture pourrait y passer. Indépendamment de ces avaries, le *Manar* a son gouvernail et son étambot avariés. Trois ailes de son hélice sont brisées.

Le *Mogul* a son étrave écrasée ; les ancres ont traversé les plaques de tôle. Plusieurs plaques sont également crevées au dessous de sa ligne de flottaison. Il a été amarré au quai d'allègement en attendant son entrée dans le bassin Freycinet.

Comme le steamer *Manar* ne pouvait continuer sa route, il a été remorqué dans le chenal et amarré le long du quai au ciment, en attendant qu'une décision soit prise pour effectuer les réparations provisoires qui lui permettraient de gagner l'Angleterre.

UNE GRÈVE DE FONDEURS

Fourmies, 10 janvier.

Ce matin, les ouvriers fondeurs de la maison Larose, se sont mis en grève. Ils réclament une diminution des heures de travail.

Une entrevue avec le patron a eu lieu aujourd'hui. Les ouvriers sont calmes ; ils espèrent voir aboutir leurs revendications.

LES EXPLOITS D'UN DÉGRADÉ

Amiens, 10 janvier.

Hier matin, dans la cour de la caserne Friant, les soldats du 72e de ligne, en armes, avaient formé le carré au milieu duquel se trouvait le lieutenant-colonel de Fraguier, qui préside actuellement le conseil de guerre du 2e corps.

On allait procéder à la dégradation militaire du soldat Ovide, du 72e, condamné le 30 décembre à cinq ans de réclusion pour vol et désertion.

Durant le trajet de la prison de la Citadelle à la caserne, le condamné avait eu une attitude goulueuse qu'il conserva lorsqu'il pénétra dans le carré. Simulant un serrement de mains, il s'écria en passant devant le lieutenant-colonel : « Mon colonel, je vous la souhaite bonne et heureuse. » Le colonel répondit ces simples mots : « Passez votre chemin ».

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Berlin, 10 janvier.

Les maisons de commerce anglaises ont rompu leurs relations commerciales avec l'Albany, en conséquence par lettres en faisant des allusions irrespectueuses au télégramme de l'empereur à Kruger.

On a arrêté pour haute trahison 22 membres du comité des réformes parmi lesquels le colonel Rhodes, frère de Cecil Rhodes, Drummond, Dunbar, Lionel, Phillips et le docteur Sauer.

L'AFFAIRE LEBAUDY

(D'un correspondant)

Paris, 10 janvier.

L'affaire Lebaudy continue à être féconde en surprises. L'arrestation de M. Rosenthal, collaborateur du Figaro, opérée ce matin, a produit une émotion considérable.

On sait que M. Meyer, juge d'instruction avait confié à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, la mission de rechercher une correspondance des plus intéressantes, parait-il, échangée entre M. Rosenthal et M. Max Lebaudy.

M. Clément s'est acquitté de sa tâche et il a rapporté à onze heures à M. Meyer les lettres demandées.

M. Armand Rosenthal a été convoqué cet après-midi chez le juge. On pourra savoir alors les causes exactes de la perquisition opérée chez lui ce matin. Elle n'a jusqu'à présent d'autre intérêt que celui même qui s'attache à M. Armand Rosenthal, bien connu du monde parisien, correspondant d'un grand journal étranger.

M. Rosenthal doit surtout sa notoriété au Figaro ou, sous le pseudonyme de Jacques Saint-Cère, il publie des articles quotidiens sur la politique étrangère, il a été souvent à ce sujet vivement attaqué. M. Rosenthal collaborait encore sous les pseudonymes de *Max* et de *Stoch* à la rédaction de divers journaux illustrés, les plus appréciés du public mondain.

M. Ulric de Ciry est toujours au Dépôt. Son assurance semble avoir beaucoup fléchi, et il a fait demander ce matin au restaurant voisin, d'où il fait venir ses repas, un vrai déjeuner de Spartiate (!) : un plat de viande, un plat de légumes, une bouteille d'eau de Vichy et un café.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

UN TERRIBLE ABOARDAGE

Dunkerque, 10 janvier.

Un terrible abordage s'est produit à l'entrée du chenal de Dunkerque, par suite du manque de vue, entre deux steamers anglais, le *Manar* et le *Mogul*.

Le *Manar*, commandé par le capitaine Forrest, était arrivé à Dunkerque le 31 décembre dernier de Sébastopol, quand la collision a été produite, l'effectif sa sortie pour se rendre à Cardiff.

Le *Mogul*, commandé par le capitaine Wright, arrivait de Sydney (Australie) avec un plein chargement de peaux de laines, minerais et marchandises diverses ; il était assisté des remorqueurs *Furet* et *Progrès*, et le *Manar* par le *Dunkerquois*.

La collision a eu lieu à 6 h. 40.

Le choc fut terrible. Les deux steamers entraient, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Le *Manar* a sa partie avant couverte de puis la ligne jusqu'à la quille.

La brèche est si grande qu'un cheval attelé à une voiture pourrait y passer. Indépendamment de ces avaries, le *Manar* a son gouvernail et son étambot avariés. Trois ailes de son hélice sont brisées.

Le *Mogul* a son étrave écrasée ; les ancres ont traversé les plaques de tôle. Plusieurs plaques sont également crevées au dessous de sa ligne de flottaison. Il a été amarré au quai d'allègement en attendant son entrée dans le bassin Freycinet.

Comme le steamer *Manar* ne pouvait continuer sa route, il a été remorqué dans le chenal et amarré le long du quai au ciment, en attendant qu'une décision soit prise pour effectuer les réparations provisoires qui lui permettraient de gagner l'Angleterre.

UNE GRÈVE DE FONDEURS

Fourmies, 10 janvier.

Ce matin, les ouvriers fondeurs de la maison Larose, se sont mis en grève. Ils réclament une diminution des heures de travail.

Une entrevue avec le patron a eu lieu aujourd'hui. Les ouvriers sont calmes ; ils espèrent voir aboutir leurs revendications.

LES EXPLOITS D'UN DÉGRADÉ

Amiens, 10 janvier.

Hier matin, dans la cour de la caserne Friant, les soldats du 72e de ligne, en armes, avaient formé le carré au milieu duquel se trouvait le lieutenant-colonel de Fraguier, qui préside actuellement le conseil de guerre du 2e corps.

On allait procéder à la dégradation militaire du soldat Ovide, du 72e, condamné le 30 décembre à cinq ans de réclusion pour vol et désertion.

Durant le trajet de la prison de la Citadelle à la caserne, le condamné avait eu une attitude goulueuse qu'il conserva lorsqu'il pénétra dans le carré. Simulant un serrement de mains, il s'écria en passant devant le lieutenant-colonel : « Mon colonel, je vous la souhaite bonne et heureuse. » Le colonel répondit ces simples mots : « Passez votre chemin ».

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Berlin, 10 janvier.

Les maisons de commerce anglaises ont rompu leurs relations commerciales avec l'Albany, en conséquence par lettres en faisant des allusions irrespectueuses au télégramme de l'empereur à Kruger.

On a arrêté pour haute trahison 22 membres du comité des réformes parmi lesquels le colonel Rhodes, frère de Cecil Rhodes, Drummond, Dunbar, Lionel, Phillips et le docteur Sauer.

L'AFFAIRE LEBAUDY

(D'un correspondant)

Paris, 10 janvier.

L'affaire Lebaudy continue à être féconde en surprises. L'arrestation de M. Rosenthal, collaborateur du Figaro, opérée ce matin, a produit une émotion considérable.

On sait que M. Meyer, juge d'instruction avait confié à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, la mission de rechercher une correspondance des plus intéressantes, parait-il, échangée entre M. Rosenthal et M. Max Lebaudy.

M. Clément s'est acquitté de sa tâche et il a rapporté à onze heures à M. Meyer les lettres demandées.

M. Armand Rosenthal a été convoqué cet après-midi chez le juge. On pourra savoir alors les causes exactes de la perquisition opérée chez lui ce matin. Elle n'a jusqu'à présent d'autre intérêt que celui même qui s'attache à M. Armand Rosenthal, bien connu du monde parisien, correspondant d'un grand journal étranger.

M. Rosenthal doit surtout sa notoriété au Figaro ou, sous le pseudonyme de Jacques Saint-Cère, il publie des articles quotidiens sur la politique étrangère, il a été souvent à ce sujet vivement attaqué. M. Rosenthal collaborait encore sous les pseudonymes de *Max* et de *Stoch* à la rédaction de divers journaux illustrés, les plus appréciés du public mondain.

M. Ulric de Ciry est toujours au Dépôt. Son assurance semble avoir beaucoup fléchi, et il a fait demander ce matin au restaurant voisin, d'où il fait venir ses repas, un vrai déjeuner de Spartiate (!) : un plat de viande, un plat de légumes, une bouteille d'eau de Vichy et un café.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

UN TERRIBLE ABOARDAGE

Dunkerque, 10 janvier.

Un terrible abordage s'est produit à l'entrée du chenal de Dunkerque, par suite du manque de vue, entre deux steamers anglais, le *Manar* et le *Mogul*.

Le *Manar*, commandé par le capitaine Forrest, était arrivé à Dunkerque le 31 décembre dernier de Sébastopol, quand la collision a été produite, l'effectif sa sortie pour se rendre à Cardiff.

Le *Mogul*, commandé par le capitaine Wright, arrivait de Sydney (Australie) avec un plein chargement de peaux de laines, minerais et marchandises diverses ; il était assisté des remorqueurs *Furet* et *Progrès*, et le *Manar* par le *Dunkerquois*.

La collision a eu lieu à 6 h. 40.

Le choc fut terrible. Les deux steamers entraient, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Le *Manar* a sa partie avant couverte de puis la ligne jusqu'à la quille.

La brèche est si grande qu'un cheval attelé à une voiture pourrait y passer. Indépendamment de ces avaries, le *Manar* a son gouvernail et son étambot avariés. Trois ailes de son hélice sont brisées.

Le *Mogul* a son étrave écrasée ; les ancres ont traversé les plaques de tôle. Plusieurs plaques sont également crevées au dessous de sa ligne de flottaison. Il a été amarré au quai d'allègement en attendant son entrée dans le bassin Freycinet.

Comme le steamer *Manar* ne pouvait continuer sa route, il a été remorqué dans le chenal et amarré le long du quai au ciment, en attendant qu'une décision soit prise pour effectuer les réparations provisoires qui lui permettraient de gagner l'Angleterre.

UNE GRÈVE DE FONDEURS

Fourmies, 10 janvier.

Ce matin, les ouvriers fondeurs de la maison Larose, se sont mis en grève. Ils réclament une diminution des heures de travail.

Une entrevue avec le patron a eu lieu aujourd'hui. Les ouvriers sont calmes ; ils espèrent voir aboutir leurs revendications.

LES EXPLOITS D'UN DÉGRADÉ

Amiens, 10 janvier.

Hier matin, dans la cour de la caserne Friant, les soldats du 72e de ligne, en armes, avaient formé le carré au milieu duquel se trouvait le lieutenant-colonel de Fraguier, qui préside actuellement le conseil de guerre du 2e corps.

On allait procéder à la dégradation militaire du soldat Ovide, du 72e, condamné le 30 décembre à cinq ans de réclusion pour vol et désertion.

Durant le trajet de la prison de la Citadelle à la caserne, le condamné avait eu une attitude goulueuse qu'il conserva lorsqu'il pénétra dans le carré. Simulant un serrement de mains, il s'écria en passant devant le lieutenant-colonel : « Mon colonel, je vous la souhaite bonne et heureuse. » Le colonel répondit ces simples mots : « Passez votre chemin ».

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Berlin, 10 janvier.

Les maisons de commerce anglaises ont rompu leurs relations commerciales avec l'Albany, en conséquence par lettres en faisant des allusions irrespectueuses au télégramme de l'empereur à Kruger.

On a arrêté pour haute trahison 22 membres du comité des réformes parmi lesquels le colonel Rhodes, frère de Cecil Rhodes, Drummond, Dunbar, Lionel, Phillips et le docteur Sauer.

Au Bureau de Bienfaisance

DE ROUBAIX

Pendant plusieurs années, les membres du Conseil Municipal, aussi bien que les militants du Parti Ouvrier, ont dédaigné de répondre aux ridicules accusations dont ils étaient l'objet. Ils considéraient le vieux proverbe : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse » et ils se désolent avec raison, que le bon sens roubaisien finirait par rendre justice à la vérité.

La réunion du 28 décembre dernier a été l'éclat de gloire qui a brisé la cruche du proverbe. Quelques heures de discussion ont suffi pour faire s'écrouler l'échafaudage de calomnies et de mensonges qu'avait édifié la longue campagne, méchante autant qu'odieuse, que M. Deschamps avait menée dans le *Roubaisien* et que les autres journaux locaux avaient approuvé et encouragé.

Mais nous adversaires, réactionnaires et opportunistes, ne se sont pas contentés seulement de lancer l'insulte sur les membres du Parti Ouvrier ; ils ont aussi essayé de dénaturer les actes du Conseil Municipal socialiste.

Ils se sont surtout efforcés de faire croire que le budget du Bureau de Bienfaisance avait été diminué de 100,000 francs par an depuis que M. Julien Lagache n'est plus au pouvoir.

Nous avons déjà dit que cette assertion était absolument fautive, nous voulons, aujourd'hui, le démontrer d'une façon péremptoire. Nous allons donner à nos lecteurs les différentes sommes votées chaque année pour l'établissement charitable, tant par le conseil réactionnaire que M. Julien Lagache que par le conseil socialiste actuel.

Rien de plus éloquent et de plus démonstratif que ces chiffres. Amis et adversaires politiques pourront en juger.

D'abord, nous ne prendrons pour établir notre comparaison que la dernière période de quatre années de l'administration réactionnaire de M. Julien Lagache. Nous commencerons par le budget supplémentaire de 1888 et nous irons jusqu'au budget supplémentaire de 1892, qui a été le premier crédit voté par la municipalité actuelle.

Nous trouvons ainsi les sommes suivantes votées pour le bureau de bienfaisance :

Pour 1888. — Crédit supplémentaire 50,000 francs, ci... 50,000 fr.
Pour 1889. — Budget primitif 100,000 fr. Crédit supplémentaire 20,000 fr. ci... 120,000 fr.
Pour 1890. — Budget primitif 100,000 fr. Crédit supplémentaire 60,000 fr. ci... 160,000 fr.
Pour 1891. — Budget primitif 170,000 fr. Crédit supplémentaire 90,000 fr. ci... 260,000 fr.
Pour 1892. — Budget primitif 200,000 fr. ci... 200,000 fr.
Total... 670,000 fr.

Donc, en quatre ans, de 1888 à 1892, la municipalité réactionnaire a voté pour le bureau de bienfaisance des sommes s'élevant à 670,000 francs.